



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-six,
Le trois mars à dix-neuf heures,
Le conseil syndical du Syndicat mixte à la carte du Parc naturel régional du Doubs Horloger dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion du Parc aux Fontenelles, sous la présidence de Monsieur Denis LEROUX.

Date de convocation : 18/02/2026 Date d'affichage : 18/02/2026

Nombre de membres :

- en exercice : 127

- présents : 24

- votants : 35

Nombre de voix :

- en exercice : 384

- présents : 121

- procurations : 101

- nombre total de voix exprimées : 222

Etaient présents :

Françoise BARTHOULOT (S), Laure BOITEUX, Léon BONVALOT, Marie-Paule BRAND, Thierry CARTIER, Anthony CUENOT, Baptiste FAYARD, Thierry HOUSER, Pascal JACQUOT, Denis LEROUX, Roland MARTIN, Olivier MESNIER, Dominique MOLLIER, Joëlle MOUGIN, Frédérique MOUREAUX, Valérie PAGNOT, Alexandre PANTEL, Corinne PARATTE, Stéphanie PARSY, Amandine RAPENNE, Gilles ROBERT, Catherine ROGNON, Noël SAUNIER, Charles SCHELLE, Franck VILLEMMAIN.

Etaient présents sans voix délibérative :

Cyril CAFFAREL (Commune de Soulce-Cernay), Stéphanie CALVO ARNOL (TER Pays de Maîche), Damien MARAGE et M MAZEROLLE (Conseil Scientifique), François RAMBAUD (Conseil de développement), Marc SIMON (Commune de Noël-Cerneux).

Etaient absents excusés :

Françoise BEURET, Cédric BÔLE, Jérôme BOILLON, Christine BOUQUIN, David CHATELAIN, Philippe CHOULET, Dimitri COULOUVRAT, Pascal DUFFNER, Kévin FADIN, Bénédicte HERARD, Céline JEAMBRUN, Raphaël KRUCIEN, Boris LOICHOT, Christian MAUVAIS, Anthony MERIQUE, Christian MOREL, Thierry MOREL, Manuela RAMBAUD, Laurent ROUSSET, Emmanuel SAULNIER, Pierre VAUFREY, Marielle WILCZAK.

Etaient absents :

Didier BARTHOD, Yann BEAUFILS, Francis BILLOD-MOREL, Luc BINDER, Fabrice BOBILLIER, Patrick BOISSEININ, Justine BRIQUEZ, Martial BOURNEL-BOSSON, Michèle CACHOT-USUNIER, Hervé CAGNON, Benoit CALAME, Isabelle CHEVAL, Matthieu CHEVAL, Bruno CHOLLEY, Olivier CLEMENCE, Pascal CLEMENCE, Jean-Noël CUENOT, Jacqueline CUENOT-STALDER, Jean-Philippe DA COSTA, Jean-Pierre DEVILLERS, Jocelyne ERNST, Lucine FAIVRE, Jean-Michel FEUVRIER, Alain GAIFFE, Florian GAIFFE, Frédéric GAIFFE, Etienne GIGON, Fabrice GIRARDIN, Pascal GODIN, Aurore GOSSO, Maurice GROSSET, Lucienne HEMLER, Christian HERARD, Bernard JACQUET, François JACQUOT, Christophe JANIN, Nicolas JUBIN, Lydie LAB, Sylvie LE HIR, Régis LIGIER, Nicolas MARGUET, Catherine MAUVAIS, James MICHEL, Philippe MITTAG, Francine MISERE, Jean-Louis MOUGIN, Denis NARBAY, Sarah OEUVREARD, Jean-Luc PAGNOT, Adrien PELLEGRINI, Raphaël PEQUIGNOT, Vivien PERRET-GENTIL,

Roland PERROT, Bernard PRETOT, Hervé PREVITALI, Daniel PRIEUR, RAMEL, Elisabeth REDOUTEY, Jérôme RENAUD, Marlène RENAUD, Dominique RONDOT, Pascal ROUGNON, Yves ROY, Fabien ROYER, Hervé SIMONIN, Régis SOULET, Véronique TATU, Michel TROUILLOT, Gérard VAUCHIER, Marie-Josèphe VERMOT, Baptiste VILLEMIN, François VILLIER, Marcelline VIPREY, Jérôme VOINET, Céline VUILLEMIN, Christelle VUILLEMIN, Jean-Luc VUILLEMIN, Ingrid WILLEMIN-JEANNIN, Sébastien WOLFF, Pierre-Jean WYCART.

Ont donné pouvoir :

Françoise BEURET a donné pouvoir à Françoise BARTHOULOT (S),
Cédric BÔLE a donné pouvoir à Laure BOITEUX,
Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Marie-Paule BRAND,
Dimitri COULOUVRAT a donné pouvoir à Corinne PARATTE,
Kévin FADIN a donné pouvoir à Catherine ROGNON,
Bénédicte HERARD a donné pouvoir à Gilles ROBERT,
Raphaël KRUCIEN a donné pouvoir à Denis LEROUX,
Boris LOICHOT a donné pouvoir à Roland MARTIN,
Anthony MERIQUE a donné pouvoir à Franck VILLEMMAIN,
Christian MOREL a donné pouvoir à Valérie PAGNOT,
Pierre VAUFREY a donné pouvoir à Dominique MOLLIER.

Monsieur le Président constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

Secrétaire de séance : Catherine Rognon

Objet : 2026-10 : Adhésion du PNRDH à Bourgogne Franche-Comté tourisme

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa charte et du contrat de station éco-responsable du Doubs Horloger, le Parc s'engage en faveur du développement de l'attractivité et de la valorisation touristique de son territoire.

Bourgogne-Franche-Comté Tourisme est, à l'échelle régionale, l'organisme de référence en matière de promotion et de développement touristique. À ce titre, il assure la coordination des actions de communication à l'échelle régionale, nationale et internationale, développe des outils de promotion mutualisés et accompagne les territoires dans la structuration de leur offre touristique.

Ainsi, Il propose aux territoires une adhésion leur permettant d'intégrer cette dynamique régionale, de bénéficier de services et d'outils partagés, et de renforcer la visibilité ainsi que la cohérence de leur stratégie touristique.

En articulation avec les missions assurées par l'Office de Tourisme du Pays Horloger, l'adhésion du Parc à Bourgogne-Franche-Comté Tourisme présente plusieurs intérêts :

- Renforcer la visibilité du territoire, en intégrant les dispositifs régionaux de communication et les supports de promotion mutualisés à l'échelle inter-Parcs ;
- S'inscrire dans une stratégie régionale coordonnée, garantissant une meilleure articulation des actions locales avec les orientations touristiques régionales en lien avec le contrat de station ;
- Bénéficier d'outils, de données et d'expertises partagés ;
- Conforter le positionnement du Parc en matière de tourisme durable, en cohérence avec ses engagements environnementaux et territoriaux.

Le montant de la cotisation annuelle s'élève à 120 € permettant au Parc de s'inscrire pleinement dans la dynamique touristique régionale, et plus particulièrement dans les actions portées par le collectif de destination « Montagnes du Jura ».

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- **Approuve l'adhésion du Parc à Bourgogne-Franche-Comté Tourisme, avec une cotisation annuelle s'élevant à 120 € ;**
- **Autorise le Président du Parc à signer le formulaire d'adhésion à Bourgogne Franche-Comté Tourisme pour l'année 2026.**

Approbation à l'unanimité.

| | |
|-----------------------------|--|
| Nombre de voix : 222 | Exprimés (en voix) : 222 |
| - pour : 222 | - abstention : 0 |
| - contre : 0 | - ne prend pas part au vote : 0 |

Pour extrait certifié conforme,
le Président
Denis LEROUX



Envoyé en préfecture le 19/03/2026

Reçu en préfecture le 19/03/2026

Publié le



ID : 025-200096295-20260303-2026_10-DE